

JEU JACKPOT DE NOEL 2023 – DB TAHITI

Article 1 – ORGANISATION

La société DB TAHITI N° Tahiti 475939, situé Immeuble Immeuble Sarateva, 2e étage - Carrefour de la Fautaua , 98716 Pirae, TAHITI, Polynésie française, organise et met en place un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat à l'occasion du Salon de Noël 2023.

Article 2 – DUREE

La date d'effet est fixée du lundi 27 Novembre au Vendredi 15 décembre 2023.

Article 3 – PARTICIPATION

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique résidant en Polynésie française, à l'exclusion du personnel de DB TAHITI, de leurs conjoints et des membres de leurs familles.

Dans le cas où un mineur serait tiré au sort, il devra obligatoirement être accompagné d'un adulte ayant l'autorité parentale et pouvant en faire la preuve pour prendre possession de son lot.

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

La participation au jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits en vigueur sur le territoire de la Polynésie Française.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

Les destinataires des données de participation sont DB TAHITI et ses partenaires. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou de demander la limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à contact@dbtahiti.pf.

Article 4 –PRINCIPE ET REMISE DES LOTS

Le jeu Jackpot de Noël 2023 propose deux tirages au sort quotidiens de type « Instant Gagnant » sous la forme d'un Jackpot (bandit manchot), la participation a lieu sur internet via une plateforme de jeu disponible sur le site www.dbtahiti.com & la page facebook : www.facebook.com/evenementdbtahiti.

La plateforme de jeu n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies à la SARL DB TAHITI et non à Facebook. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées que pour la création d'une base de données relationnelles si accord du participant.

Déroulement du Jeu :

Une fois les conditions acceptées, le participant aura accès à la plateforme de jeu du Jackpot en ligne.

Parmi les participants, les gagnants seront désignés pour deux tirages au sort instantanés (« instant gagnant ») qui se dérouleront chaque jour durant la période du jeu et révélés aux participants par l’alignement de 3 logos DB Tahiti sur la plate-forme de jeu.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté par la DB TAHITI sans que celle-ci n'ait à s'en justifier.

Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle.

Pendant la durée du jeu, une seule participation sera acceptée par participant et par jour calendaire pendant toute la durée du jeu.

- Le joueur peut rejouer chaque jour sur toute la durée du jeu s’il a perdu.
- Le joueur ne peut gagner qu'une seule fois mais peut rejouer chaque jour sur toute la durée du jeu s’il a perdu.

Le jeu est accessible 24h sur 24 sur Internet à l'adresse la page facebook : www.facebook.com/evenementdbtahiti.

Les gagnants seront contactés directement par la société DB TAHITI via un message automatique afin de leur communiquer le lot remporté ainsi que les conditions de récupération de celui-ci qui se déroulera sur le salon de Noël 2023 du Samedi 16 décembre au 24 décembre 2023 et disposeront d’un délai d’une semaine en cas d’impossibilité de se rendre sur le salon, dans le cas où ce délai est dépassé, le lot sera perdu et rendu à l’exposant participant.

Dotations :

La liste des 38 dotations est en annexe du présent règlement.

Le montant total des dotations est estimé entre 322 000 XPFTTC et 323 000 XPFTTC (selon prix public conseillé des dotations)

Aucun contrepartie ou équivalent financier du gain ne pourra être demandé par le gagnant. Le lot ne pourra être attribué sous une autre forme que celle prévue par le présent règlement.

Article 5 – MODIFICATION DU JEU

La société DB TAHITI se réserve le droit pour quelque raison que ce soit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ces jeux sans préavis, sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait. Il est précisé que dans une telle hypothèse, les dotations et leurs valeurs pourront être ramenées au prorata de la nouvelle durée du jeu. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants. Si le lot annoncé ne pouvait être livré par la société organisatrice, pour des raisons indépendantes de sa volonté, aucune contrepartie ou équivalent financier ne pourrait être réclamé.

Article 6 – IMAGE

Les gagnants autorisent la société DB TAHITI à citer leur nom et prénom, à les photographier et à diffuser leur photographie à l’occasion de toute campagne publicitaire ou promotionnelle liée au présent jeu dont il a été gagnant, sans que ce dernier puisse prétendre à une rémunération autre que le lot remporté. Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 février 1978, tout participant dispose d’un droit d’accès et de rectification de données nominatives le concernant.

Article 7 – RESPONSABILITE & RECLAMATION

7.1 La société DB TAHITI se réserve le droit d'exclure, à titre temporaire ou définitif tout joueur qui, par son comportement, nuit au bon déroulement du jeu. Tout joueur qui aurait tenté de falsifier le bon déroulement du jeu soit par intervention humaine ou par intervention d'un automate, serait immédiatement disqualifié et banni de tous les services de ladite société. Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou tout autre cause échappant à la société DB TAHITI, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu.

7.2 La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. Tout litige concernant son interprétation sera tranché souverainement et sans appel par la société organisatrice. Les réclamations éventuelles doivent être adressées par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception dans les quinze jours suivant la participation au jeu organisé par la société DB TAHITI.

Article 8 – INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le joueur dispose d'un droit d'accès et de rectification et de radiation des données et informations le concernant par simple demande sur papier libre adressé à DB TAHITI – BP 51562 - 98716 PIRAE – TAHITI – Polynésie française.

Article 9 - DEPOT DU RÈGLEMENT

Le règlement complet du jeu est déposé chez Maître ELIE Jean-Pierre, Huissier de Justice, immeuble Te Motu Tahiti à Faa'a et pourra être adressé gratuitement, par courrier, à toute personne en faisant la demande à l'adresse postale de la société DB TAHITI.

Lots :

JEU "JACKPOT DE NOEL 2023"			
Partenaires	LOTS	VALIDITE	VALEUR
MOTO SHOP TAHITI	1 Top case pour moto/scooter	x	15 000
SEAGMA TAHITI	1 Casquette seagma (au choix parmi les 4 modèles proposés)	x	5 500
LA CONSERVERIE CASA TIPS	1 Lot comprenant 1 mandeline verticale, 1 hachoir manuel 40cl et un kit peeler pro (éplucheur, appareil à julienne, presse citron, lames de rechange)	x	15 000
TAHITI LIFE	1 Tshirt + 1 Sticker (collection précise)	x	3 980
TAHITI LIFE	1 Tshirt + 1 Sticker (collection précise)	x	3 980
TAHITI LIFE	1 Tshirt + 1 Sticker (collection précise)	x	3 980
TAHITI LIFE	1 Tshirt + 1 Sticker (collection précise)	x	3 980
PINEAPPLE CULTURE	1 Bon d'achats d'une valeur de 10 000xpf	x	10 000
KAIANA TAHITI	1 Sac de plage	x	6 900
KAIANA TAHITI	1 Pochette	x	4 500
KAIANA TAHITI	1 Pareu	x	3 900
ENVOYE	1 Débardeur Envoyé	x	2 000
HANIREVA	1 Paire de taies d'oreiller en Patchwork de 60x60cm en biais et dentelles avec son coussin en coton et flocons	x	16 000
SHIRT FACTORY	1 Lots de 5 Tshirts de chaque taille (S - M - L - XL - 2XL)	x	10 000
SHIRT FACTORY	1 Lots de 5 Tshirts de chaque taille (S - M - L - XL - 2XL)	x	10 000
SHIRT FACTORY	1 Lots de 5 Tshirts de chaque taille (S - M - L - XL - 2XL)	x	10 000
SHIRT FACTORY	1 Lots de 5 Tshirts de chaque taille (S - M - L - XL - 2XL)	x	10 000
MANUREVA TURU'A / BB BRODERIE	1 Pack serviette brodée et coussin	x	6 500
NATHALIE DE L'UNIVERS	1 ensemble en sable de Moorea: 1 petit plateau, une boîte à bijoux et 1 bougeoir garni d'une bougie artisanale parfumée	x	8 500
DOUCEURS DE REVES	1 tétine bébé avec de la nacre	x	5 000
DOUCEURS DE REVES	1 tétine bébé avec de la nacre	x	5 000
VAPE-X TAHITI	1 bon d'achat d'une valeur de 20 000xpf valable uniquement sur le stand du Salon de Noel 2023	jusqu'au 24/12/23	20 000
TAN CREATION	1 Bon d'achat d'une valeur de 5 000xpf	x	5 000
AU'A TAHITI	1 Chapeau en ni'au + 1 Pancarte en bois	x	8 000
KIHANI	2 Peluches en crochet (un poisson et une tortue)	x	9 000
TAHITI HYDROPONIC	1 Escalier hydroponique personnalisé 40 trous clé en main	Du 24/12/23 au 01/05/24	52 200
KEISHIS PERLE CREATION	1 Sac Bella Belle	x	14 900
PEVA CREATION	1 Tire bouchon	x	5 000
PEVA CREATION	1 Tire bouchon	x	5 000
PEVA CREATION	1 Tire bouchon	x	5 000
PEVA CREATION	1 Tire bouchon	x	5 000
PEVA CREATION	1 Tire bouchon	x	5 000
IAORANA PRINT TAHITI	1 Bon cadeau d'une valeur de 3 000xpf	3 mois	3 000
IAORANA PRINT TAHITI	1 Bon cadeau d'une valeur de 3 000xpf	3 mois	3 000
IAORANA PRINT TAHITI	1 Bon cadeau d'une valeur de 3 000xpf	3 mois	3 000
IAORANA PRINT TAHITI	1 Bon cadeau d'une valeur de 3 000xpf	3 mois	3 000
IAORANA PRINT TAHITI	1 Bon cadeau d'une valeur de 3 000xpf	3 mois	3 000
MARERE TAHITI	1 Rame en bois	x	13 900
			322 720